

Un propriétaire privé ouvre sa forêt au public

Aoubré, parc de découverte forestière dans le Var

par Rémy ROSEAU

"Formateur au Ministère de l'agriculture, j'ai fait, à cinquante ans, le pari de créer une activité de loisirs en forêt privée."

Les propos de Rémy Roseau ont été recueillis par Frédérique Fau de la revue Espaces dont est tiré ce texte.

"J'appartiens, en effet, à cette catégorie de propriétaires qui voient dans l'accès du public aux forêts un nouveau moyen de valoriser nos espaces et nos biens. Propriétaire de 30 ha de forêt dans le Var, dans une zone écologiquement remarquable (Z.N.I.E.F.F. : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), j'ai dans un premier temps créé Eden, une association loi 1901 proposant des activités culturelles et pédagogiques autour de la forêt (journées de découverte nature, nuit de découverte des étoiles, herbiers ...)

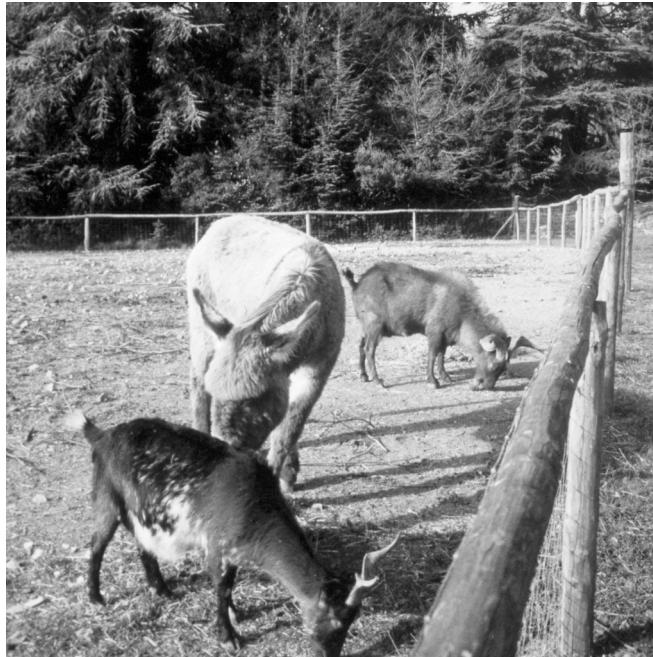
A Aoubré, la forêt est une fin en soi

Il y a une dizaine d'années, j'ai souhaité créer une entreprise de loisirs susceptible d'être rentable et pérenne, à laquelle je me consacrais à temps complet. J'ai dû renoncer à l'idée de créer un parc animalier, le concept étant dépassé dans l'esprit avant même que je ne puisse trouver les financements. Car, en 1993, en plein marasme économique, il était illusoire qu'un banquier vous prête de l'argent pour créer une entreprise, a fortiori une activité de loisirs. Chemin faisant, je me suis orienté vers un concept de parc de découverte forestière comprenant une petite ferme avec des animaux en semi-liberté autour d'un plan d'eau, plusieurs parcours de découverte (sentier botanique, sentier aromatique, parcours de plantes tinctoriales...). Je l'ai appelé Aoubré, l'arbre en provençal.

J'ai créé, l'an dernier, un parcours d'aventure dans les arbres d'une durée de 2h30. Il comprend 60 ateliers permettant de monter entre 1 et 12 mètres de haut, sur divers parcours successifs et progressifs (investissement de départ de 800 000 F (121 960 €) pour le parcours et de 200 000 F (30 490 €) pour la structure d'accueil. Son exploitation devrait me permettre d'équilibrer ma structure commerciale qui emploie six permanents et double son effectif en été. En effet, grâce à la douceur de notre climat, le parcours peut être exploité à l'année (week-

Photos 8, 9 et 10 :

Outre les activités acrobatiques : double tyrolienne, plate-formes, filets... le Parc Aoubré présente des animaux de la région : ici, âne de Provence et chèvres du Rove
Photos R. Roseau



Rémy ROSEAU
Propriétaire privé,
Parc des Cèdres
83340 Flassans
Tél. 04 94 86 10 92
Adhérent de
Forestour
Pavillon de chasse
du Roy René
13120 Gardanne
Tél. 04 42 51 43 19

Les trois articles de ce dossier sont extraits de la revue "Espaces tourisme et loisirs", n°182, mai 2001, avec l'aimable autorisation de la rédaction.

ends et jours fériés en dehors des vacances scolaires). Après une première année d'exploitation très encourageante, j'ai aménagé un filet de 50 mètres de long afin de renforcer l'attractivité de notre site aux yeux de la clientèle varoise, qu'il convient de fidéliser en hors saison. Toujours dans la volonté de diversifier la gamme des activités de découverte proposées au public, j'envisage, à moyen terme, d'aménager un parc à loups, animal de retour dans le département. Je considère qu'il est utile de proposer au grand public un discours sur le loup.

En revanche, je n'envisage pas de créer des activités d'hébergement ni de restauration. L'activité de loisirs s'inscrit dans un projet de gestion global de mon domaine ; je garde d'ailleurs un statut d'agriculteur. Dans la

philosophie de nombreuses réalisations ou projets de parcours acrobatiques, c'est l'activité qui prime sur la forêt, la seconde étant un support de la première. Ici, à Aoubré, nous avons le sentiment que la forêt est une fin en soi. Le parcours acrobatique permet une approche sportive et ludique de la forêt, qui cohabite harmonieusement avec une approche écologique et pédagogique. D'ailleurs, afin de prendre en compte la capacité de charge du site, je limite volontairement le nombre de baudriers à 80 en matinée et à 100 en après-midi. »

R.R.